

CARREFOUR surfe sur les ordonnances Macron pour BOOSTER SES PROFITS

Carrefour vient d'annoncer, un plan de transformation de l'entreprise au nom de la concurrence internationale.

Les salariés s'étaient déjà mobilisés en décembre et ils ont raison.

2400 « départs volontaires » au siège de Carrefour c'est autant de suppressions d'emplois et d'externalisations de services. Mais c'est aussi l'incertitude pour les salarié-es de 5 hypermarchés destinés à la mise en gérance et ceux des 273 magasins de proximité mis en vente (et fermés en cas d'absence d'acquéreur).

Rien ne justifie ce plan social.

Avec ses 115 00 salarié-es en France, des hypermarchés et plus de 800 magasins de proximité, Carrefour a fait plus de 40 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2016 et offre environ 500 millions d'euros par an à ses actionnaires. Pire, l'entreprise a été aidée par l'État à hauteur de 1,2 milliards d'euros de fonds publics (CICE, exonérations sociales et fiscales) en trois ans. C'est inacceptable.

Plutôt que de rester « vigilant » sur l'accompagnement de chaque salarié concerné, Bruno Lemaire devrait commencer par demander des comptes sur l'argent public perçu par Carrefour et utilisé aujourd'hui pour rémunérer des actionnaires et supprimer des emplois.

Avec les salarié-es mobilisé-es, avec les consommateurs, le PCF sera de toutes les mobilisations pour s'opposer aux mauvais coups du pouvoir Macron/Philippe, au service des profits des grands groupes.

A l'image des ventes directes de fruits et légumes qu'il organise chaque année, le PCF veut promouvoir des modes de productions et de consommation respectueux du travail des hommes et des femmes, comme de l'environnement.



CARREFOUR EN 2016 C'EST :



MAINTIEN DE LA POLITIQUE D'ENRICHISSEMENT ET DE DIVIDENDES AUX ACTIONNAIRES

- + de 40 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2016
- + de 500 millions d'euros par an à ses actionnaires.
- Aide de l'État à hauteur de 1,2 milliards d'euros de fonds publics (CICE, exonérations sociales et fiscales) en trois ans.



AVEC L'AIDE DES ORDONNANCES MACRON , LICENCIEMENTS, FERMETURES DE MAGASINS, SUPPRESSION DE POSTES , AUGMENTATION DE LA PRÉCARITÉ DES SALARIÉ.E.S

- 2400 postes supprimés aux sièges
- Fermeture de 273 magasins sur 611 (ex dia) entraînant la suppression de 2100 postes.
- Mise en location gérance des magasins restant avec pour les salarié.e.s la perte de tout leur avantages (13^{ème} mois, prime, etc...) car ils ne bénéficieront plus de la convention collective de Carrefour.
- Plan de départ volontaire de 50 salariés à la banque Carrefour
- Suppression en cours de 1000 postes dans les stations services et « les pool administratif magasin »

NON AUX LICENCIEMENTS BOURSIERS

Un statut unique Groupe Carrefour (franchise et location gérance compris),

Un salaire minimum brut de 1800€,

Le respect du repos dominical

L'engagement de remplacement des salariés absents et tous les départs en retraite.



2, place du colonel Fabien 75019 Paris

☎ 01 40 40 12 12
WWW.2017.pcf.fr

facebook
Parti communiste
français
twitter
@PCF